

Cependant, le budget fait bien d'autres choses pour aider la petite entreprise, car d'autres mesures précises leur seront aussi avantageuses. Ainsi je constate l'aide accrue au programme pour l'expansion des marchés d'exportation dont les principaux bénéficiaires seront les petites entreprises. Le gouvernement ne cesse de répéter combien la prospérité de notre économie dépend de nos exportations. Trop de gens ignorent encore à quel point les petites entreprises jouent un rôle majeur dans nos échanges avec l'étranger. Pour favoriser davantage leur participation, parce qu'une petite entreprise a de la difficulté à se lancer dans ce domaine fortement concurrentiel, de nouveaux fonds seront mis à leur disposition.

Le budget va favoriser en particulier l'industrie canadienne du bâtiment. En effet, le ministre des Finances a affecté un montant supplémentaire de 355 millions de dollars pour accélérer la reprise dans le secteur du logement, en plus de tout l'argent qu'il entend allouer aux projets spéciaux de relance. Je signale à la Chambre ainsi qu'au Canada, ce sont de petits entrepreneurs qui constituent près de 97 p. 100 de toutes les entreprises de construction. De toute évidence, ils seront beaucoup plus avantagés.

Je me réjouis par ailleurs de ce que le budget renferme une proposition qui réponde à un autre vœu important de la petite entreprise. En réponse à une demande que de nombreuses associations et de nombreux groupes lui avaient adressée, le ministre des Finances a annoncé que la Canada Tax Foundation allait organiser cet été un colloque national visant à simplifier la fiscalité. En ma qualité d'ancien ministre du revenu, je sais que simplifier la fiscalité ne sera pas une tâche facile, mais j'ai hâte de participer à cette entreprise qui devrait s'avérer des plus utiles pour les sociétés canadiennes.

Lorsqu'il a présenté son exposé budgétaire, le ministre a annoncé que j'allais donner les précisions sur le rôle élargi de la Banque fédérale de développement, laquelle a joué jusqu'à maintenant un rôle très utile en répondant aux besoins des petits entrepreneurs. Depuis ses origines en tant que Banque de développement industriel, elle a ressenti le besoin de changer de mission.

Je suis chargé d'annoncer aujourd'hui que la Banque canadienne de développement, qui jusqu'ici a assumé son rôle de prêteur à terme, va désormais accroître et diversifier les services qu'elle rend à ses clients, et progressivement se mettre à remplir son rôle de banque marchande. A ce titre, la Banque pourra découvrir les entreprises prometteuses et participer à leur expansion. A cette fin, elle se chargera d'acquiescer une participation minoritaire, avec l'intention avouée de revendre ses actions après quelques années. Dans son nouveau rôle, la Banque va continuer de répondre aux besoins des petits entrepreneurs et servir de complément aux mesures fiscales que renferme le budget. Ensemble, ces deux initiatives devraient beaucoup améliorer le climat commercial des entreprises canadiennes.

Ainsi qu'elle l'a toujours fait, la Banque va continuer de prêter à terme. Cependant, nous devons reconnaître que la Banque doit subir de plus en plus la concurrence de nos banques à charte et de nos autres établissements financiers qui œuvrent dans ce domaine. C'est dans l'ordre normal des choses. En fait, la Banque fédérale de développement a contribué dans une certaine manière à se créer elle-même cette concurrence. En faisant la preuve que prêter à certains entrepreneurs auxquels les autres établissements financiers avaient refusé de

prêter pouvait être parfois profitable, la Banque a convaincu ces établissements de remettre en question leur politique à cet égard. Ces établissements en sont naturellement venus à la conclusion que bon nombre des entreprises canadiennes qui s'étaient déjà vu refuser des prêts offraient pourtant de bonnes perspectives d'avenir.

• (1140)

J'ai pu ainsi constater que les établissements financiers s'étaient mis à accroître leurs prêts aux petites entreprises en leur offrant des modalités de crédit acceptables. Je veux croire que la BFD va continuer de jouer le rôle de catalyseur, car je crois que nos banques peuvent faire bien davantage encore pour aider les petites entreprises.

Je me suis entretenu avec les porte-parole de l'Association des banquiers canadiens et je reçois actuellement à tour de rôle les représentants de chacune des banques. Durant mes entretiens, j'ai chaque fois demandé à mes interlocuteurs de reconsidérer les conditions exigées en matière de garanties qui sont souvent prohibitives à mon avis et de voir s'ils ne pourraient pas donner une information supplémentaire à leur personnel pour le sensibiliser aux besoins particuliers des petites entreprises. Je leur ai fait remarquer que la qualité des services varie d'une région à l'autre et que la Colombie-Britannique et Terre-Neuve s'inquiétaient de cet état de fait.

Il y a une conséquence à l'accroissement des prêts bancaires qu'il ne faudrait pas oublier. La BFD a multiplié les prêts aux entreprises offrant des risques plus élevés. Il est clair que c'est vers la BFD que les entreprises canadiennes se tournent en dernier ressort et que c'est elle qui prend le plus de risques. Il est donc normal qu'elle enregistre des pertes au chapitre des prêts à terme. Quand on sait que les banques à charte, en dépit de leur politique en matière de prêts et des garanties qu'elles exigent, ont enregistré en 1982 des pertes supérieures de un milliard de dollars à leurs prévisions, on ne s'étonnera pas que la BFD connaisse encore plus de problèmes. J'estime que c'est là un risque raisonnable lorsque le gouvernement coopère avec le secteur privé. Si nous n'avions pas de pertes, je dirais que nous ne prenons pas suffisamment de risques.

La BFD ne se limite pas aux prêts à terme. Indéniablement, ce dont beaucoup de petites entreprises canadiennes ont besoin, c'est d'informations et de conseils en matière de gestion. Des crédits supplémentaires vont être alloués pour permettre à la BFD d'agrandir ses services d'aide aux entreprises et d'information. Les services offerts par la Banque à la clientèle se sont révélés des plus utiles pour assurer la rentabilité à long terme de nombreuses entreprises. La Banque va veiller plus particulièrement à offrir ses services en dehors des grands centres urbains. Nous espérons donc, monsieur le Président, que la BFD va s'intéresser plus particulièrement à la petite entreprise, notamment dans les zones rurales. La Banque va aider les petites entreprises à préparer les demandes qu'elles vont soumettre aux établissements financiers privés. Ce faisant, nous allons satisfaire un besoin reconnu et j'espère que nous allons aussi inciter les banques à charte à redoubler d'efforts dans ce domaine.

Il faut que les services offerts par la Banque coûtent le moins cher possible aux petites entreprises et c'est pourquoi la Banque a pris l'habitude de financer ses services à partir des bénéfices réalisés sur les prêts à terme. Je le répète, il va être de plus en plus difficile pour la Banque de réaliser des profits